

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 14/06/22
RPI BEYNAC/BURGNAC/MEILHAC

• **TOUR DE TABLE**

Etaient excusés :

Représentants des parents d'élèves : Mmes Beyrand, Faure, Grandcoing, Gauthier et Pailier
IEN: Mr Musson

Etaient présents :

Enseignants : Mmes Audonnet, Fontanille, Jagaille, Léonard, Lintz, Rogron, Sells et Mr Tessier.

Maires : Mme Beyrand et Mrs Rebeyrol et Massy.

Adjointes et Conseillers municipaux : Mmes Barbarin, Braud, Fluhr-Diffimbach, Lautrette, Mrs Delotte, Escoubeyrou et Legros

Représentants des parents d'élèves : Mmes Chagnon, Charon, Périchon et Mr Carpezat.

DDEN : Mmes Balestrat et Penot.

L'ordre du jour en est le suivant :

- préparation de la rentrée 2022 :
 - *prévision des effectifs 2022-2023 et bilan des inscriptions en cours*
 - *répartition des classes et conséquences matérielles pour la rentrée 2022*
- bilans des travaux et équipements (effectués, à venir)
- bilan des sorties scolaires
- bilan d'étape du projet d'école et grandes lignes du nouveau projet 2022/2026
- charte de la lutte contre le harcèlement scolaire et dispositif PHARE
- questions supplémentaires

- **préparation de la rentrée 2022:**
 - *prévision des effectifs 2022-2023 et bilan des inscriptions en cours*

BEYNAC:

18 PS 20 MS 21 GS Total: 59 élèves

BURGNAC:

21 CP 20 CE1 24 CE2 Total: 65 élèves

MEILHAC:

7 CE2 15 CM1 22 CM2 Total: 44 élèves

TOTAL RPI: 168

Moyenne par classe: 21 élèves par classe.

- répartition des classes et conséquences matérielles pour la rentrée 2022

BEYNAC: Classe de niveaux simples

Pour la classe de PS, il faudra changer les panières des affaires de rechange. La mairie en est informée, Mme Audonnet continue de prospecter.

- Est-il possible que la classe de PS soit dotée de chaises telles que celles de la classe de MS (chaises colorées avec une assise solide) afin de remplacer les plus anciennes ?

Mme Beyrand répond que cela est possible. Mme Audonnet va se rapprocher de la municipalité afin de finaliser la commande.

- Est-il possible d'avoir un 2ème tableau blanc dans le bureau de direction (même dimension que celui déjà présent)?

Mme Beyrand répond par la positive.

BURGNAC: 3 classes de niveaux simples. Mme Rogron recense actuellement les tables disponibles dans l'école. (Elle sollicitera la mairie s'il était nécessaire de récupérer du mobilier stocké dans la remise.)

MEILHAC : une double niveau CE2-CM1 et une classe de CM2.

- **bilans des travaux et équipements (effectués, à venir)**

BEYNAC :

Les enseignantes remercient la municipalité ainsi que le cantonnier de répondre à leurs diverses demandes. Elles remercient également les familles qui régulièrement apportent des feuilles pour le dessin, des livres, des puzzles....

- **Travaux effectués** : le bac à sable a été refait à neuf par le cantonnier. Le sable actuellement mis à disposition des élèves fait trop de poussière. Est-il possible de mettre du sable spécial bac à sable ?

Mme Beyrand répond que le nécessaire sera fait.

- **Travaux à venir** : Un des 2 tableaux d'affichage, à l'extérieur de l'école, prend l'eau. Est-il possible de changer le joint afin de voir si cela remédie au problème ?

Mme Beyrand va se rapprocher de M. Mazabraud, le cantonnier, afin de voir ce qu'il est possible de faire.

BURGNAC :

Les enseignantes remercient les élus, ainsi que les secrétaires de mairie, pour leur écoute, leur disponibilité et leur implication dans la vie de l'école.

Travaux effectués, achats réalisés :

- l'ordinateur portable attribué à la classe de la directrice a été pourvu d'une souris sans fil et une sacoche de transport
- les deux téléphones fixes présents dans la classe du bas ont été remplacés
- des traces d'humidité avaient été constatées dans le couloir du bâtiment du haut au niveau des fenêtres, des aérateurs ont été installés.
- le remplacement des piles d'un des boîtiers de la centrale d'alarme PPMS

Demandes :

Madame Rogron sollicite l'intervention d'un technicien de la société Quadria pour la maintenance des tableaux numériques. Monsieur Rebeyrol donne son accord.

MEILHAC :

Les enseignants remercient la municipalité de rester à l'écoute de leurs demandes.

Travaux à venir :

- les derniers segments des tiges de commande manuelle pour deux volets roulants de la classe des CM1 sont cassés et rendent l'ouverture et la fermeture un peu fastidieuses,
- le bardage bois de la cabane qui sert de rangement pour le matériel sportif est à renforcer (clins de bois qui se détachent par le bas, avec présence potentielle de pointes et d'échardes),
- la liaison numérique entre l'ordinateur de la classe des CM1 et le scanner de la photocopieuse est rompue,
- les deux ordinateurs portables (8 et 7 ans d'âge) des deux classes continuent à montrer des signes de faiblesse : M. Massy indique que les mairies sont en train de réfléchir à une commande groupée de matériel informatique, afin de réduire les coûts.
- M. Tessier demande s'il sera possible d'utiliser à terme le garage (actuellement encombré par la benne du camion) pour mettre à l'abri du vol le matériel sportif qui vient d'être acquis par l'école (2 buts de handball et un ensemble poteaux-filet de volley-ball) : M. Massy pense effectivement que cette benne pourra être transférée ailleurs prochainement.
- M. Massy présente l'état d'avancement des travaux pour le nouveau préau : le gros œuvre est terminé et la finition sera réalisée en régie (branchement des eaux pluviales sur le réseau de la nouvelle classe, talutage par un muret de parpaings, fixation sur ce muret du grillage existant récupéré, traitement du sol par de la castine)

- **bilan des sorties scolaires**

BEYNAC :

Exposition du 09 avril : Les enseignantes remercient la municipalité pour la mise à disposition de la salle des fêtes de Beynac et des panneaux d'affichages, ainsi que les familles, venues nombreuses. Cela permet de voir autrement les travaux des élèves déjà présentés sur le site de l'école. Au vu de la réussite de cette exposition, 2 sont d'ores et déjà prévues pour l'année 2022/2023 : samedi 15 octobre 2022 avec une chasse au trésor et samedi 01 avril 2023 avec une chasse à l'œuf.

Les enseignantes remercient l'association Maxi Mômes qui a permis que des sorties soient réalisées grâce au don fait à la fin d'année scolaire 2020/2021 et qui n'avait pas été utilisé (le dernier don donné en juin 2022 sera utilisé l'année prochaine pour des sorties ou spectacles), ainsi que grâce au financement du transport par les municipalités.

***PS/MS* :** 2 sorties scolaires

Une le 10 mai à la ferme "Les sabots de laine" à St Hilaire Bonneval où les élèves ont pu approcher les animaux de la ferme, faire des boules de graines, des cartes postales florales, ou travailler autour de la laine

Une le 7 juin au musée Cécile Sabourdy à Vicq Sur Breuilh avec :

pour les PS des ateliers sur les formes et le dessin à la craie grasse ;

pour les MS une expérience gustative (fruits, légumes, plantes comestibles ...) Ils devaient goûter à des aliments aperçus dans les tableaux, comme des algues, de la confiture de pissenlit / orange...

Les 2 classes ont pu profiter de 2 expositions et d'une activité sur les traces des animaux.

***GS* :** 1 sortie le 7 juin sur le domaine de la loutre à Verneuil pour explorer la vie dans la forêt et le ruisseau.

Mme Lautrette a proposé avec 2 autres personnes un moment de lecture aux enfants le samedi 11 juin 2022. Il y a eu 2 séances avec dans chacune d'elle, 10 enfants. Elle remercie les familles ayant pu venir à cette manifestation. Elle annonce que cela sera reconduit au mois de décembre.

A venir :

- une rencontre avec la future classe de CP le mardi 28 juin.
- dans la semaine du 27 juin au 1er juillet, par petits groupes, les élèves se rendront dans leur future classe.
- 9 élèves de la classe ULIS de la MFR de Beynac viendront le lundi 27 juin après-midi lire un conte qu'ils ont créé aux élèves de GS.

Une action menée par la ligue contre le cancer sur le petit déjeuner a eu lieu dans la classe de GS. Mme Lautrette, adjointe à la mairie de Beynac, intervient actuellement auprès des 3 classes de l'école afin de leur proposer un petit déjeuner avec divers produits (9,10 et 16 juin). Les enfants sont ravis de cette initiative et ont pris plaisir à goûter.

Les enseignantes envisagent, si la mairie est d'accord, de proposer des petits déjeuners à thème (1 par période) pour l'année scolaire prochaine. La coopérative pourrait participer, si besoin, à l'achat des produits. L'organisation sera consolidée ultérieurement.

BURGNAC :

Les enseignantes remercient tous les parents qui les accompagnent lors des sorties. Elles remercient également la mairie pour le financement des transports et l'Association Maxi Mômes pour son don de fin d'année, il servira notamment à financer un projet prévu à la rentrée prochaine avec une artiste de la commune.

Sorties réalisées

Les trois classes ont effectué des séances de natation à la piscine d'Aixe -sur- Vienne.

L'ensemble des élèves se sont rendus au CPIE de Varaignes sur deux temps différents : le 23 mai pour la classe des CP et le 03 juin pour les deux classes ce1-ce2. La classe de Mme Fontanille a travaillé sur deux thématiques : tissage et cordage d'une part, la pêche en ruisseau et dans la mare d'autre part. Pour les classes de Mmes Lintz et Rogron, les ateliers choisis étaient en lien avec le domaine du Temps : la chasse et le feu à la Préhistoire et l'héraldique au Moyen Age.

Le 10 juin, les élèves de Mmes Fontanille et Rogron se sont rendus au musée Sabourdy à Vicq sur Breuil dans le cadre du volet artistique du projet d'école. La journée s'est articulée autour d'ateliers de pratique et des visites guidées du musée.

Le 14 avril, dans le cadre d'une correspondance scolaire, les élèves de Mme Lintz ont rendu visite aux élèves de l'école Joliot Curie de Limoges. En retour, ces derniers viendront à l'école de Burgnac le 23 juin.

Le 28 juin, les élèves de GS viendront visiter l'école (liaison GS-CP).

Intervenant.

En lien avec l'éducation au développement durable, un intervenant du SYDED interviendra sur le tri des déchets auprès des CP, le 14 juin et sur le compostage, auprès de la classe de Mme Rogron, le 23 juin.

MEILHAC :

Les enseignants remercient l'association Maxi'Mômes pour ses dons généreux faits à l'école cette année, les mairies pour le budget conséquent alloué au transport et les parents qui se rendent disponibles pour accompagner les classes dans des activités sportives en atelier, où leur aide est fort appréciée.

Sorties :

- les deux classes se sont rendues 7 fois au gymnase de Charroux en période 4 pour pratiquer le basket
- le 15 avril, les CM2 ont été invités à participer au cross du collège, sur une course commune CM2-6^{ème}
- le 20 mai au matin, les CM2 ont visité le collège d'Aixe (spectacle théâtral proposé par l'atelier ou la classe-théâtre du collège, visite des locaux ou ateliers thématiques en EPS, arts plastiques ou langues vivantes, repas au self)
- le voyage scolaire est toujours prévu le 24 juin à la Vallée des Singes près de Romagne (86).

Interventions / projets :

- le 18 mars, deux gendarmes de Nexon sont venues valider les permis Internet pour la classe des CM2 : tous les élèves ont réussi l'épreuve, mais M. Tessier souhaiterait que les questions soient un peu plus difficiles à l'avenir,
- le 17 mars, les élèves ont renouvelé l'opération Haie-colier, comme l'an passé (plantation de deux haies bocagères de 50 m, à proximité du city-park dans le bourg), à l'initiative de la Fédération Départementale de la Chasse,
- le 14 avril en début d'après-midi, Mme Brin, professeure d'allemand au collège, a présenté la classe bilangue de 6^{ème} anglais-allemand et a répondu aux questions plus générales des élèves sur le fonctionnement du collège,
- M. Tessier présente le projet artistique pour la classe des CM2, qui s'est déroulé sur 5 mois, de février à juin : l'atelier a été animé par Isabel Loyer, assistée ponctuellement par deux autres jeunes artistes, dans le cadre d'un projet de résidence organisé par les Ateliers Médicis, avec le soutien des Ministères de la Culture et de l'Education Nationale. La mairie de Meilhac, que les responsables remercient grandement pour son engagement, a mis à disposition pour cet atelier les locaux situés à l'étage de la mairie, avec 5 lieux de travail possibles, ce qui a offert un cadre de travail très adapté et agréable. A ce propos, M. Massy signale que si un tel projet devait se produire de nouveau, deux des bureaux ne seraient plus accessibles, puisque la mairie compte en faire des lieux d'accueil pour le public. Au total, les élèves ont travaillé 20 demi-journées complètes sur ce projet, pour découvrir des techniques d'animation et produire un film de quelques minutes. Les parents ont été invités à découvrir l'ensemble de ce travail le mardi 14 juin, à la salle Méliès de Nexon.

- **bilan du projet d'école et grandes lignes du nouveau projet 2022/2026**

Le projet d'école doit être ajusté sur certains points et sera donc présenté lors du 1er conseil d'école de l'année 2022/2023.

- **charte de la lutte contre le harcèlement scolaire et dispositif pHARe**

Les écoles maternelles ne sont pas directement concernées par cette charte. Cependant, le département de la Haute-Vienne a tenu à ce qu'elles participent aux divers moments de formation et qu'elles aient accès aux documents.

Le dispositif pHARe constitue un plan de prévention et de traitement des situations d'intimidation et de harcèlement. Les écoles ont été destinataires d'une charte et d'un protocole, des référents (enseignants et personnels communaux) ont été choisis pour intervenir en cas de suspicion de harcèlement. Les élèves ont été sensibilisés à cette problématique, notamment lors de la journée « non au harcèlement ». Un support à destination des familles sera bientôt diffusé en élémentaire, Mme Audonnet indique que pour la maternelle le document a déjà été diffusé auprès des familles pour information.

M. Tessier indique que les élus ont pu bénéficier d'une présentation en visio-conférence de ce dispositif. Il estime important que les personnels communaux en contact direct avec les enfants soient associés à cette réflexion : en effet, on constate que les faits de harcèlement ont beaucoup plus de « chance » de s'exercer sur les temps de garderie, d'interclasses ou de transport que pendant les temps de classe ou de récréation.

- questions supplémentaires

RPI:

- Dans quelle mesure, par qui et comment les familles du RPI sont-elles prévenues si un élève qui fréquente la garderie est positif au COVID ?

Mme Audonnet indique que pour sa part, dès qu'elle a connaissance qu'un enfant du RPI est positif à la covid, elle prévient par mail toutes les familles des élèves de l'école de Beynac, ainsi que la mairie et ses collègues des 2 autres écoles.

En règle générale, les directrices ou directeur transmettent ensuite l'information par mail à l'ensemble des familles.

- A quel moment précis la garderie est-elle payante (matin/soir) ?

Mme Beyrand reprend le règlement intérieur fourni à l'ensemble des familles en indiquant que pour le matin, concernant les enfants prenant la navette pour se rendre dans les écoles de Burgnac et Meilhac, la garderie est payante jusqu'à 8h20. Au delà, elle est gratuite.

Concernant les enfants de l'école de Beynac, la garderie est payante jusqu'à 8h40.

Pour le soir, la garderie est payante à partir du passage du dernier bus. Mme Audonnet précise, qu'en règle générale, ce dernier arrive aux alentours de 16h50.

La conversation s'est ensuite orientée vers la sécurité aux abords des écoles. Mme Léonard indique, à plusieurs reprises, que les enseignantes et le personnel aperçoivent des parents faire marche arrière devant l'école, et certains continuent à mal se garer. Les enseignantes demandent s'il n'y a pas un moyen pour limiter ces actes, au moment des horaires d'entrée et de sortie.

Mme Beyrand indique qu'elle en a déjà informé la gendarmerie et qu'elle va renouveler cette demande afin que les gendarmes passent de temps en temps à ces moments là.

Elle rappelle également la difficulté pour intervenir sur cette section, dans la mesure où il s'agit d'une voie soumise au contrôle du Conseil Départemental.

- Y aura-t-il une fête des écoles cette année ? Sous quelle forme ? Quand/comment les parents en seront-ils informés ?

Des mots sont passés dans les cahiers de liaison pour fournir les informations nécessaires à cette fête qui aura lieu le vendredi 24 juin, après l'école.

BURGNAC/MEILHAC

- Comme cela avait été annoncé au précédent conseil, 8 CE2 seront scolarisés à l'école de Meilhac l'année prochaine. Certains parents s'interrogent quant à l'annonce de ce choix : la liste des 8 élèves est-elle arrêtée ? Qui en a été mis au courant : les enfants du niveau en question et / ou seuls les parents des enfants concernés ? Une information est-elle envisagée afin que tous les enfants s'y préparent au mieux ?

Comme cela a été indiqué dans le premier point de l'ordre du jour, ce sont finalement 7 CE2 qui seront scolarisés l'an prochain à Meilhac. La répartition a été diffusée dans les cahiers de liaison de l'ensemble des futurs CE2.

Mme Lautrette, au nom des élus de Beynac, tient à remercier les enseignantes de l'école de Beynac pour leur engagement auprès des personnels communaux, notamment lors des moments de garderie ou d'accueil des bus, dans la gestion de la crise sanitaire.

Nous invitons les parents à se rapprocher des enseignants, des mairies ou du personnel communal pour les questions d'ordre pédagogique, individuelles ou cas particulier concernant un enfant.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Tessier lève la séance.

Signature de la Présidente du Conseil (Mme Rogron) :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Rogron', written over a horizontal line.

Les secrétaires de séance :

Mmes Audonnet et Rogron, M. Tessier